

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 3 juin 2024

Date de l'annonce publique : 24/05/2024

Date de la convocation des conseillers : 24/05/2024

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Flammang, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-06-03 - 5.02
Point de l'ordre du jour		5.02
Objet		<b>Plan de développement de l'établissement scolaire - Cycle 2024-2027</b>

### Le conseil communal,

Considérant que comme à la fin de l'année scolaire en cours, le plan de développement de l'établissement scolaire 2021-2024, approuvé le 3 janvier 2022 par le Ministre de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse, viendra à terme, deux nouveaux plans de développement (PDS) pour la période 2024-2027 ont été établis ;

Vu les plans de développement de l'établissement scolaire (PDS) pour la période 2024-2027, élaboré par les comité d'école de Crauthem et de Berchem en collaboration avec les partenaires scolaires ;

Vu les avis du 10 mai 2024 et 24 mai 2024 des représentants des parents d'élèves ;

Vu les avis du 14 mai 2024 et 23 mai 2024 de la Direction de région (région 08) ;

Vu l'article 13 de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide à l'unanimité des voix

D'arrêter le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS) pour la période 2024-2027.

Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 13 (3) de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 14 juin 2024

  
Le bourgmestre,

  
Le secrétaire communal ff,